



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

CAMEROUN REAL ESTATE CORPORATION

SOCIETE ANONYME AVEC C.A. AU CAPITAL DE 75 000 000 000 FCFA

SI GE SOCIAL : 510, Avenue de l'Indépendance, Hippodrome - BP 1387 YAOUNDÉ - CAMEROUN

Web site : www.sic-cam.com mail:info@sic-cam.com

5 - - 0 2 4 9

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°017/AOIO/SIC/CIPM/2025 DU 25 JUIN 2025 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CENT DIX (110) LOGEMENTS SOCIAUX DE TYPE 1 ET 2 AU QUARTIER KOLLERE A GAROUA.

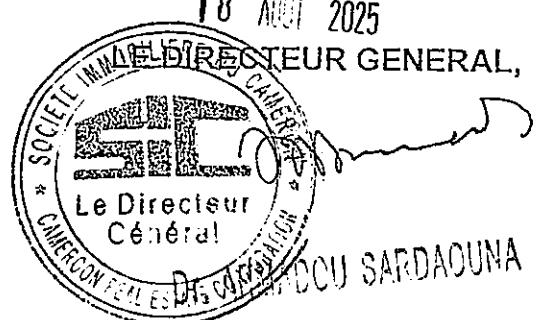
Le Directeur Général de la SIC, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des soumissionnaires à l'Appel d'Offres susmentionné, que les modifications suivantes y sont apportées.

Informations modifiées	Au lieu de	Considérer
AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)		
Critères d'évaluation 14. Critères éliminatoires 14.2	<p>Critères éliminatoires Il s'agit notamment de :</p> <p>a- La non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;</p> <p>b- L'absence du cautionnement de soumission timbré avec mention manuscrite assorti du récépissé CDEC à l'ouverture des plis ;</p> <p>c- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou documents non authentiques ;</p> <p>d- Dossier technique incomplet ;</p> <p>e- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires ;</p> <p>f- Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, le BPU, le DQE, SDPU) et un support numérique ;</p> <p>g- Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;</p> <p>h- Note technique inférieure à 80% de oui des critères essentiels soit 76/95 oui</p>	<p>Critères éliminatoires Il s'agit notamment de :</p> <p>a- La non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) .</p> <p>b- L'absence du cautionnement de soumission timbré et assorti du récépissé CDEC ;</p> <p>c- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou documents non authentiques ;</p> <p>d- Dossier technique incomplet ;</p> <p>e- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires ;</p> <p>f- Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, le BPU, le DQE, SDPU) et un support numérique ;</p> <p>g- Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;</p> <p>h- Note technique inférieure à 80% de oui des critères essentiels soit 76/95 oui ;</p> <p>i- L'Absence de la charte d'intégrité et de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.</p> <p>NB : A considérer aussi au point 5 du Règlement Particulier de l'Appel d'offres, s'agissant des critères éliminatoires et leur grille d'évaluation (RPAO.5).</p>
Le mode de soumission 20.	Non prise en compte	Le mode de soumission retenu pour cette consultation est la soumission hors ligne

Pour le reste sans changement. /-

Ampliations :

- PCA/SIC
- ARMP
- Affichage
- Archives/Chrono.



DR. CONSULTANT DOCUMENT SARDOUNA